

module
C7

Le suivi de la santé au travail

La visite de pré-reprise

La visite de pré-reprise est une visite trop méconnue, et pourtant c'est un outil incontournable pour le maintien dans l'emploi.

Quand la demander ?

À tout moment, pendant votre arrêt de travail d'au moins 30 jours.

Pourquoi la demander ?

Afin d'échanger sur votre situation et être mieux accompagné pour la préparation de votre retour à l'emploi.

Qui peut la demander ?

- Vous-même.
- Votre médecin traitant.
- Le médecin Conseil de la Sécurité sociale.



ph © Kurhan/stock.adobe.com



ANALYSER LA SITUATION

C2 1 **Formuler** le problème posé dans la situation.

.....

.....

C2 2 **Identifier** les éléments de la situation en répondant aux questions.

Quoi ?

Quelle est l'origine de la visite ?

.....

Qui ?

Qui peut solliciter cette visite ?

.....

.....

.....

Quand ?

Quand cette visite doit-elle être réalisée ?

.....

Pourquoi ?

Quel est l'objectif de cette visite ?

.....



PROPOSER DES SOLUTIONS

C4

3

Proposer deux mesures pouvant être mises en place en vue de favoriser le maintien dans l'emploi du salarié.

.....

.....

.....